

Dates importantes

a) **Soumission de propositions pour les Tables Rondes Thématiques et les Groupes de Travail**
Du 23 mars 2015 au 15 juin 2015

c) **Soumission des résumés approuvés – Groupes de Travail**
Du 15 juin 2015 au 31 août 2015

e) **Divulgarion des résumés approuvés**
Jusqu'au 14 septembre 2015

b) **Divulgarion des propositions de communications approuvées – Tables Thématiques et Groupes de Travail**
Jusqu'au 4 juillet 2015

d) **Soumission des résumés pour les communications**
Jusqu'au 31 août 2015

f) **Envoi du texte définitif pour une publication issue de la Conférence (Livre d'Actes)**
Jusqu'au 30 novembre 2015

Inscription pour la Conférence

<http://spce-conference2016.ulusofona.pt>

Participants Avec Communication et Coordinateurs de Tables et Groupes de Travail	Jusqu'au 30/09	depuis le 1/10 jusqu'au 15/11	depuis le 16/11 jusqu'au 20/12
Membres de la SCPE, AFFIRSE et WCCES	110.00€	150.00€	180.00€
Étudiants	50.00€	70.00€	90.00€
Public em général	180.00€	220.00€	250.00€

Participants sans communication	Jusqu'au 30/09	depuis le 1/10 jusqu'au 15/11	depuis le 16/11 jusqu'au 20/12
Membres de la SCPE, AFFIRSE et WCCES	90.00€	115.00€	130.00€
Étudiants	45.00€	65.00€	85.00€
Public em général	150.00€	190.00€	230.00€

Comité Scientifique

Almerindo Janela Afonso
Ana Benavente
António Gomes Ferreira
António M. Magalhães
António Nóvoa
António Teodoro
Carlos Alberto Torres

Emília Prestes
Hans-Georg Kottthoff
Helena Costa Araújo
Immaculada Egido Galvez
Jean-Louis Derouet
José Carlos Morgado
José E. Romão

Júlia Rosnik
Licínio C. Lima
Manuela Guilherme
Mariana Gaio Alves
Mariano Fernandez Enguita
Norberto Fernandez Lamarra
Oscar Espinoza

Pablo Gentili
Régis Malet
Roger Dale
Romuald Normand
Susan Robertson
Xavier Bonal

Contacts

Universidade Lusófona
de Humanidades e Tecnologias
Instituto de Educação / CeIED
Campo Grande, 376
1749-026 Lisboa
Email: secretariado@spce-conference2016.pt

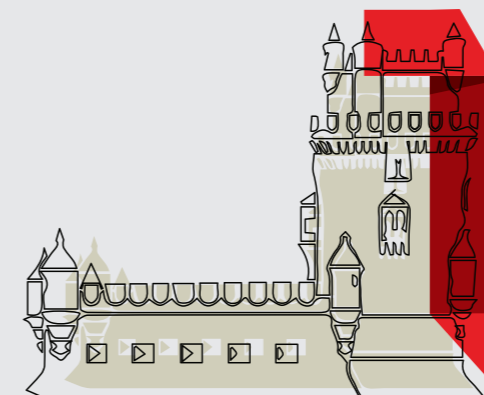
Comité d'organisation

António Teodoro – coordenador
Carla Galego
Carla Silva
Isabel Brites
José V. Brás
Maria Manuel Calvet Ricardo
Maria Neves Gonçalves
Nuno Fraga

Sécretariat

Filipa Lourenço
João Pinto

Lisbonne,
25, 26 et 27 janvier
2016



CONFÉRENCE
spce
s e c

SECÇÃO
DE EDUCAÇÃO
COMPARADA
COMPARATIVE EDUCATION
PORTUGAL

L'ÉDUCATION COMPARÉE
AU-DELÀ DES CHIFFRES

DES CONTEXTES LOCAUX,
DES RÉALITÉS NATIONALES ET DES
PROCESSUS TRANSNATIONAUX

Appel à contributions

La Section d'Éducation Comparée de la Société Portugaise d'Éducation (SPCE-SEC), avec le soutien de l'World Council for Comparative Education Societies (WCCES) et de la Société Iberoaméricaine d'Éducation Comparée (SIBEC), organise la conférence *L'Éducation comparée au-delà des chiffres: des contextes locaux, des réalités nationales et des processus transnationaux*.

Mais au-delà des chiffres présentés dans ces grandes études comparatives il existe une voie qu'importe analyser et débattre par un champ comme celui de l'Éducation Comparée. Pour cette raison on lance à tous les enseignants et chercheurs le défi de présenter des communications autour des problématiques suivantes :

- les moyens de régulation transnationale des politiques: le rôle des organisations à nature gouvernementale, comme l'OCDE ou la Banque Mondiale;
- le PISA et d'autres grandes études internationales (TIMSS, PIRLS, TALIS): des résultats et des impacts dans les politiques nationales et régionales;
- les réformes éducatives nationales: convergences et divergences dans un temps de multiples globalisations;
- la création d'espaces régionaux et d'Éducation: l'europanisation de l'éducation; le Mercosud et la coopération éducative en Amérique Latine; l'espace iberoaméricain et les finalités 2021 de l'OEI;
- le processus de Boulogne et la création de l'Espace Européen d'Enseignement Supérieur et de Recherche: des résultats et des implications en Europe et dans d'autres régions (Afrique, Amérique Latine);
- la pensée néolibérale (et néoconservatrice) et ses impacts dans les politiques d'éducation, au centre et dans les périphéries du système mondial.

qui aura lieu à Lisbonne le 25, 26 et 27 janvier 2016.

De grandes études internationales, comme le TIMSS, le PISA, le PIRLS ou le TALIS, sont devenues, dans le monde d'aujourd'hui, une des principales technologies de gouvernance. Leur rôle c'est de fournir les évidences à l'action gouvernementale (evidence-based policy),

- les processus d'ajustement et les conséquences sur l'éducation: les expériences en Amérique Latine; l'intervention de la Troika (CE, BCE, FMI) au Portugal, à la Grèce, en Irlande, en Espagne, et dans d'autres pays européens;
- les objectifs (buts) du millénum : entre le discours et les réalités;
- un autre monde possible: des politiques et des expériences émancipatrices dans l'enseignement de base, secondaire et supérieur; les universités populaires et interculturelles en Amérique Latine;
- espaces, identités et cultures: citoyenneté cosmopolite et interculturelité critique en éducation; des perspectives interculturelles dans l'application de méthodologies de recherche; le plurilinguisme et l'éducation interculturelle; l'art et l'éducation interculturelle; des alternatives épistémologiques à l'enjeu d'un dialogue interculturel;
- l'éducation coloniale et postcoloniale: du colonialisme à la décolonisation; écologie des savoirs et épistémologies du sud;
- des études comparatives sur l'associativisme et le syndicalisme des enseignants;
- des études comparatives sur le curriculum: curriculum, globalisation et cosmopolitisme;

en renvoyant vers un plan secondaire d'autres aspects, tels que le débat démocratique concernant les dimensions politiques de l'éducation. Ces études comparatives, spécialement le PISA, ont accompli un rôle-clé dans la régulation des politiques éducatives des Etats nationaux, aussi que des régions où ils s'insèrent, comme l'Europe et l'Amérique Latine.

- curriculum, transitions et territoires; curriculum et technologies; curriculum et politiques éducatives;
- des études comparatives en éducation tout au long de la vie et formation professionnelle: entre la citoyenneté et la compétitivité économique;
- des études comparatives sur les manuels scolaires et d'autres matériaux didactiques;
- des études comparatives sur la formation des enseignants;
- des études comparatives sur la direction des écoles et les leaderships scolaires;
- des études comparatives sur la gestion des universités et le contrôle de la profession académique;
- des études comparatives autour de la situation professionnelle des professeurs et éducateurs professionnels;
- histoire des matières scolaires, des savoirs-pouvoirs et des pratiques éducatives;
- le corps, la littérature, la religion et les Droits de l'Homme: comment l'éducation (scolaire et non-scolaire) intègre de nouvelles subjectivités et de nouvelles problématiques.

Tables rondes thématiques

Pour les tables rondes chaque proposition devra indiquer un/une coordinateur/coordinateur et jusqu' à trois exposants pour la présentation des communications, qui

doivent se compléter ou présenter différents points de vue par rapport à la thématique proposée. Étant donné leur spécificité, des critères tels que la séniorité et le titre

académique, aussi que la spécialisation notoire des participants dans la thématique, seront prises en compte au processus de sélection par le Conseil Scientifique de la Conférence.

Les propositions des tables thématiques doivent obéir aux règles suivantes:

- a | Le coordinateur-soumissionnaire doit solliciter l'approbation de la proposition, y inclus les données de chacun des participants.
- b | Les propositions devront être présentées par des chercheurs qui possèdent le titre de PhD.
- c | Les participants de la table ronde devront être des académiciens d'institutions de, au minimum, deux différents pays.
- d | Pour chaque proposition devra être indiqué:

- La justification de l'importance de la thématique proposée (100 mots, au maximum).
- L'indication des participants, aussi que leurs affiliations institutionnelles, titres académiques, e-mails, adresses, et un curriculum vitae résumé (100 mots, au maximum).
- Les langues de travail à employer.

Communications

Pour présenter une communication il faut envoyer un résumé de 300 mots, y inclus ceux du titre et de l'auteur, aussi que les mots-clés. Ce résumé doit être soumis à la plateforme EasyChair disponible pour la conférence.

Chaque inscrit ne peut être auteur, ou

co-auteur, que de deux communications, au maximum. Au moins un des auteurs doit être inscrit à la conférence. Pour être publiées au livre des actes, les communications acceptées doivent obéir aux Norme Recommandées par l'Association Américaine de Psychologie (APA), et

l'inscription doit être payée jusqu'au 30 novembre 2015. Des frais d'inscription seront demandés aux participants pour que les textes puissent être publiés au Livre des Actes (date limite le 30 novembre 2015)

Les communications acceptées devront obéir aux normes suivantes:

- Times new roman, taille 12, espace 1.5.
- Résumé/abstract: jusqu'à 300 mots.
- Mots-clés: jusqu'à 6.
- Dimension: de 4000 à 9000 mots (des références et des notes y incluses).
- Identification: titre (jusqu'à 20 mots).
- Nom(s): nom et prénom, affiliation; e-mail, groupe de travail dans lequel s'insère.
- Biographie: jusqu'à 100 mots.
- Titres: en bold et en numération arabe.
- Aligement: justifié.

- Citations et références aux auteurs, sur le texte: auteur-date, comme il suit: ex: (...) D'après Anderson (2010), "La décolonisation de la connaissance impliquait..."; ou en indiquant la (les) page(s) ex: "La décolonisation de la connaissance impliquait" (Anderson, 2010:112); ou (Anderson 2010a) quand on fait référence à plus d'un titre du même auteur, dans la même année; et (Anderson et al. 2008) pour des œuvres collectives.

- Pour des citations à plus de trois lignes, mettre avancée de paragraphe et des

espaces simple entre lignes, transcrivant sans guillemets, tandis que les citations dans le texte doivent venir entre guillemets demi-guillemets («...!...»).

- La bibliographie devra contenir seulement les œuvres mentionnées ou citées dans le texte, par ordre alphabétique. Quand un auteur a été cité par une œuvre exclusivement à soi-même, et aussi par des œuvres avec d'autres auteurs, dont lui est l'auteur principal, on doit donner, en premier lieu, les références des œuvres dont il est le seul auteur, et

ensuite celles à des multiples auteurs. Quand l'œuvre a plus d'un auteur, on doit mettre toujours le &.

- On doit mettre p. ou pp. pour indiquer les pages concernant les articles des publications périodiques, mais pas vol. et n° quand il s'agit de revues, mais seulement quand il s'agit d'extraits d'encyclopédies ou des chapitres de livres.

Norme recommandée par l'American Psychological Association (APA).

Groupes de travail

Les propositions pour la composition des groupes de travail devront être soumises par un/une coordinateur/coordinateur ou par deux adjoints/tes, affiliés, au niveau académique, à des institutions de deux différents pays, selon

les critères qui suivent. La sollicitation de l'approbation du groupe est de la responsabilité de son coordinateur. Le coordinateur devra avoir le titre académique de Phd.

a | Pour chaque proposition devra être indiqué:

- le titre du groupe de travail, aussi bien que son articulation à des axes thématiques de la conférence;
- le curriculum vitae résumé des proposants (100 mots au maximum), ainsi que des données relatives à leurs e-mails, adresses, et d'autres données pertinentes;
- le résumé de la proposition thématique (100 mots au maximum).
- les langues de travail à employer.

b | Au cas où on trouve des propositions de groupes de travail égaux ou semblables, le Conseil Scientifique de la Conférence peut suggérer leur fusion, après avoir consulté les coordinateurs.

La présentation des communications peut être réalisée selon une des modalités qui suivent: - tables rondes thématiques | communications | groupes de travail

Langues de travail: - portugais | anglais | espagnol | français

